

Climat & Gestion des Terres

Le rôle de la gestion durable des terres dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions en Afrique sub-saharienne

Le changement climatique et la dégradation des terres constituent des menaces pour la survie et les moyens de subsistance de millions de personnes en Afrique sub-saharienne. La forte dépendance des économies et des populations rurales de cette région vis-à-vis de l'agriculture non irriguée, la prévalence de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire, ainsi que le faible développement des capacités institutionnelles et des infrastructures sont tels que l'adaptation à la variabilité naturelle du climat est un défi toujours d'actualité.

Depuis plusieurs dizaines d'années, la quantité d'incidents climatiques violents dans certaines sous-régions d'Afrique et le nombre de personnes victimes des sécheresses et des inondations ont enregistré une forte augmentation. En effet, de nombreux modèles climatiques prévoient que le changement climatique aura des répercussions négatives sur la production agricole et la sécurité alimentaire de vastes zones d'Afrique sub-saharienne. La dégradation des terres peut aggraver ces changements climatiques, mais elle peut également être exacerbée par ces derniers.

Dans ce contexte, le document intitulé **“Le rôle de la gestion durable des terres dans l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions en Afrique sub-saharienne”** examine les questions ci-après :

- **Les liens entre le changement climatique, la dégradation des terres et la gestion durable des terres (GDT) ;**
- **Les perspectives et les contraintes inhérentes à la promotion des activités d'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions des gaz à effets de serre (GES) au moyen de pratiques de GDT ;**
- **Les pistes envisageables en matière politique et institutionnelle pour surmonter ces contraintes et réaliser le potentiel actuel ou à venir de la GDT.**

Les auteurs de ce document sont chercheurs à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et au Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF) ; leurs travaux s'inscrivent dans le cadre du programme de travail TerrAfrica et ont bénéficié des contributions de la Banque mondiale et des membres du Groupe consultatif spécial de TerrAfrica sur le climat et la gestion des terres.

Figurent dans ce document un résumé exécutif complet et plusieurs chapitres qui analysent les questions précitées à la lumière des chiffres et données statistiques qui étayent les messages clés du document. Une bibliographie de neuf pages rend compte de l'examen exhaustif des travaux de recherche et des publications qui y sont cités.

Après une démonstration des liens entre la dégradation des terres, la gestion durable des terres et le changement climatique, le document envisage dans le détail les perspectives offertes par les nouvelles politiques et les mécanismes de financement émergents qui tiennent compte du potentiel des pratiques de GDT pour l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions, dans l'optique de certains instruments-cadres internationaux et régionaux comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) et TerrAfrica. Y sont examinés en priorité les changements politiques et les investissements nécessaires pour appuyer les activités de GDT sur le plan national dans différents pays d'Afrique au moyen des cadres stratégiques d'investissement pays (CSIP) pour la GDT développés par les partenaires TerrAfrica. L'intégration des questions climatiques aux CSIP permet d'appuyer des politiques et investissements intégrés qui, ensemble, abordent les thématiques du changement climatique, de la dégradation des terres et du développement économique.



© Curt Carmemark/Banque mondiale

Quelques thèmes clés du document :

Le changement climatique et la dégradation des terres en Afrique subsaharienne : Un défi

La dégradation prononcée des terres, qui provient essentiellement de la conversion des forêts, terres boisées et brousses en zones agricoles, de la surcharge pastorale, de pratiques agricoles non durables sur les terres cultivées, et de l'exploitation excessive des habitats naturels, provoque une réduction de la productivité primaire sur quelque 20 % des terres d'Afrique subsaharienne, les incidences les plus graves se faisant ressentir dans les régions arides et en marge des zones forestières.

La variabilité du climat et le changement climatique peuvent contribuer à la dégradation des terres en exposant les sols non protégés à des phénomènes violents et en compromettant le potentiel des pratiques actuelles de gestion des terres à maintenir la qualité des ressources naturelles, contribuant ainsi au déboisement, à l'érosion des sols, à l'appauvrissement en matières organiques et à d'autres formes de dégradation.

À cause de ces changements, les pratiques de gestion des terres qui, sous d'autres conditions climatiques, étaient durables, ne le sont plus, et elles provoquent une conversion accélérée des forêts ou pâturages en des terres à vocation agricole que l'on ne peut exploiter qu'à court terme.

La dégradation des terres accroît la vulnérabilité de la production agricole et des populations rurales à des phénomènes météorologiques violents et au changement climatique, tandis que l'on assiste à une baisse de fertilité des sols et à l'épuisement de leurs capacités de régulation, ainsi qu'à la diminution des actifs nécessaires à la survie des populations.

Le rôle de la gestion durable des terres en Afrique sub-saharienne

Toutefois, la dégradation des terres n'est pas le résultat inévitable de la variabilité du climat et des changements climatiques. Un élément primordial de cette problématique est la manière dont les utilisateurs des ressources foncières réagissent au changement climatique. À la faveur de mutations dans les conditions de marché ou l'environnement biophysique, le changement climatique peut élargir l'éventail des pratiques productives et durables en matière de gestion des terres, comme le reboisement, une gestion plus rationnelle des ressources en eau, une gestion intégrée de la fertilité des sols, l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, ainsi qu'une meilleure gestion des pâturages et autres techniques.

Les réglementations et les marchés émergents offrent de nouvelles perspectives pour la gestion durable des terres et la réduction des émissions mondiales de gaz à effets de terre. Si les paiements pour ces services de réduction des émissions étaient disponibles, l'on pourrait également bénéficier d'importants flux de capitaux (plus de EU\$10 milliards par an, si seulement la moitié des réductions potentielles se concrétisaient) pour contribuer à promouvoir les activités de GDT en Afrique.

La gestion durable des terres peut également atténuer la vulnérabilité de la population et l'aider à s'adapter à la variabilité du climat et aux changements climatiques. Nombreuses sont les pratiques de GDT qui peuvent en même temps atteindre les objectifs d'adaptation et de réduction des émissions, notamment celles qui accroissent la teneur des sols en carbone organique. La gestion durable des terres représente une solution potentielle pour prévenir le changement climatique, réduisant ainsi la nécessité d'adopter d'onéreuses mesures d'adaptation ex post, comme la modification des cultures et des moyens de subsistance, le défrichement de nouvelles terres pour l'agriculture et la migration.



De nombreuses pratiques de GDT réduisent la variabilité de la production agricole, tandis que d'autres peuvent contribuer à diversifier les revenus issus de l'agriculture. L'on peut envisager d'employer une combinaison de pratiques de GDT pour lutter contre les diverses manifestations du changement climatique.

Les politiques et stratégies de promotion de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des émissions en Afrique sub-saharienne au moyen de la gestion durable des terres

En Afrique sub-saharienne, il existe de multiples cadres de politique générale, stratégies, institutions et programmes visant à promouvoir l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions au moyen de la gestion durable des terres, mais jusqu'à ce jour, leur impact est décevant. Parmi ces mécanismes, les plus importants sont peut-être le Mécanisme pour un développement propre (MDP) de la CCNUCC, le marché du carbone volontaire, les différents fonds pour l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions de GES, la CCNUCC, le CAADP du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), TerrAfrica, et certains processus politiques régionaux, sous-régionaux et nationaux qui leur sont associés.

TerrAfrica et le CAADP du NEPAD travaillent en partenariat pour promouvoir l'expansion de la gestion durable des terres en Afrique sub-saharienne en mettant l'accent de plus en plus sur l'adaptation au changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effets de terre. Ainsi, TerrAfrica a mobilisé EU\$150 millions qui devraient attirer à leur tour EU\$1 milliard de dollars de plus à l'appui de cet objectif. Le CAADP et TerrAfrica collaborent également avec des gouvernements de pays d'Afrique pour mettre en place et soutenir des cadres stratégiques d'investissement pays (CSIP) au service de la GDT. L'intégration des stratégies et programmes de promotion de la GDT et de lutte contre le changement climatique qui sont communs à ces entités et aux stratégies et politiques nationales de développement constitue un défi formidable, et ce dernier est justement au centre des préoccupations des CSIP.

Grâce à certains mécanismes déjà en place, l'on peut entrevoir certaines perspectives de promotion de l'adaptation au changement climatique et de réduction des émissions de gaz à effets de terre au moyen de la gestion durable des terres en Afrique sub-saharienne. Par ailleurs, de nouvelles pistes importantes pourraient se matérialiser grâce à la mise en place d'un mécanisme de plafonnement et d'échange de crédits carbone aux États-Unis, mais aussi à l'intégration d'activités de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD) et de mesures diversifiées d'agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (AFOLU) dans le contexte de l'après-Kyoto.

Toutefois, les nombreuses contraintes et les défis multiples pourraient bien empêcher la concrétisation des perspectives actuelles et émergentes, la plupart de ces contraintes étant de nature économique ou politique.

L'analyse des travaux cités dans le document permet aux auteurs de dégager huit options envisageables pour tirer parti des débouchés offerts mais aussi pour surmonter les obstacles qui s'opposent à un recours accru à la gestion durable des terres en Afrique sub-saharienne afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

1. Défendre la cause des mesures d'amélioration contenues dans l'accord post-Kyoto et qui ciblent justement ces débouchés et ces obstacles, parmi lesquelles :

- **Élargir l'admissibilité au Mécanisme pour un développement propre,** de sorte à inclure toutes les activités de séquestration du carbone ou de réduction des émissions de GES, y compris les activités REDD et AFOLU ;
- **Se conformer aux objectifs nationaux relatifs aux niveaux des gaz à effets de terre dans les pays en développement, et employer une technique intégrale de comptabilité nationale** pour créditer les réductions réalisées par rapport aux points de référence (l'on pourrait mener des essais pilotes dans quelques pays, pour un petit groupe d'activités au début) ; et
- **Accroître le financement des mesures d'adaptation.**



© Anie Hoei/Banque mondiale

2. **Simplifier et améliorer les procédures d'accès aux fonds dans le cadre du Mécanisme pour un développement propre, aux fonds d'adaptation et autres fonds pertinents.**
3. **Étudier les perspectives actuelles de participation accrue dans les marchés de carbone volontaires.**
4. **Élargir les capacités de création de connaissances et les activités de vulgarisation** sur les questions de variabilité du climat et de changement climatique, de dégradation des terres, des liens existant entre ces problèmes et des possibilités de solution.
5. **Améliorer la coordination des interventions visant à lutter contre la dégradation des conditions climatiques et la dégradation des terres et des activités d'intégration de ces interventions avec des stratégies et mécanismes clés du secteur public.**
6. **Multiplier les investissements dans le renforcement des capacités techniques, organisationnelles et humaines** liées aux questions de climat et de gestion des terres en Afrique sub-saharienne.
7. **Encourager la participation des dirigeants locaux, agriculteurs et autres utilisateurs de ressources** dans les processus d'élaboration de programmes et projets.
8. **Examiner les contraintes précises, de nature politique, institutionnelle et d'autre type qui s'opposent à l'adoption accrue des pratiques de gestion durable des terres et à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la réduction des émissions de GES sur les plans national et local, dans le contexte des cadres stratégiques d'investissement pays.**

Pour garantir la mise en œuvre des deux premières recommandations, il sera très important que les parties prenantes concernées par les questions de GDT en Afrique sub-saharienne, y compris les gouvernements des pays d'Afrique, la CCNUCC, le NEPAD, le partenariat TerrAfrica et les organisations de la société civile plaident activement en faveur de la poursuite de la mise en œuvre du Mécanisme, de l'inclusion des projets AFOLU et REDD dans le dit Mécanisme, et de l'expansion des fonds de soutien à l'adaptation face aux impacts des changements et variabilités climatiques.

Les autres solutions envisageables ne sont pas étroitement liées au processus de la CCNUCC et elles peuvent être considérées dans le cadre des processus NEPAD/CAADP et TerrAfrica pour élaborer des cadres stratégiques d'investissement pays pour la GDT dans chaque pays. **Si l'on souhaite harmoniser efficacement les réponses aux questions soulevées dans le cadre du changement climatique au sein de ces processus, il sera indispensable d'obtenir la participation des acteurs clés**, dont beaucoup ne sont pas encore impliqués.

TerrAfrica est une plateforme partenariale dont l'objectif est d'accroître le soutien à la gestion durable des terres (GDT) en Afrique sub-saharienne.



Secrétariat de TerrAfrica

La Banque Mondiale

1818 H Street, NW

Washington, DC 20433

Etats-Unis

(P) 202.473.6179

(F) 202.473.5147

www.worldbank.org

NEPAD

1258 Lever Road, Headway Hill

P.O. Box 1234 Halfway House

Midrand 1685

Afrique du Sud

(P) +27 11 256 3600

www.nepad.org